

# Offre d'emploi

ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS  
BESOINS IMMÉDIATS OU À VENIR AU SECONDAIRE

## Adaptation scolaire

- Tâche à 100% dès que possible, et ce, jusqu'au 30 janvier 2026, avec possibilité de prolongation au CFER (Centre de formation en entreprise et récupération de Bellechasse situé à Saint-Raphaël)
- Tâche à 100% à compter du 2 février et ce, jusqu'au 13 mars 2026 à l'école secondaire Bon-Pasteur (L'Islet)

## Anglais

- Tâche à 50% dès que possible, et ce, jusqu'au 23 juin 2026 à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault (Montmagny)
- Tâche à 96,2963% dès que possible, et ce jusqu'au 23 janvier 2026 à l'école secondaire Saint-Damien (Saint-Damien)
- Tâche à 83,33% à compter du 9 mars, et ce jusqu'au 23 juin 2026 à l'école secondaire Saint-Anselme (Saint-Anselme)

## Mathématiques

- Tâche à 100% à compter du 23 janvier, et ce, jusqu'au 24 juin 2026 à l'école secondaire Saint-Charles (Saint-Charles)

## Projet personnel d'orientation (PPO)

- Tâche de 6 périodes / cycle (à la leçon) dès que possible, et ce, jusqu'au 4 juin 2026, avec possibilité de prolongation à l'école secondaire Saint-Charles (Saint-Charles) - *Jumelable avec la tâche en Santé Bien-Être*

## Santé Bien-Être

- Tâche de 33% dès que possible, et ce, jusqu'au 4 juin 2026, avec possibilité de prolongation à l'école secondaire Saint-Charles (Saint-Charles) - *Jumelable avec la tâche en PPO à l'ESSC*

**Tâches principales :**

- Préparer et dispenser des cours ;
- Collaborer avec les autres enseignantes et enseignants et les professionnelles ou professionnels de l'école ainsi que les autres catégories de personnel ;
- Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer ;
- Assumer les responsabilités d'encadrement auprès des élèves ;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves ;
- Participer aux réunions en relation avec son travail ;
- S'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées à du personnel enseignant.

**Exigences et compétences :**

- Baccalauréat en enseignement selon le poste ou en voie d'obtention ;
- Compétences en lien avec les technologies ;
- Habiléts de communication et de coopération ;
- Aptitudes à développer une relation maître-élève positive et à assurer une saine gestion de classe.

**Enseignants non légalement qualifiés :**

- Détenir un grade universitaire de 1er cycle sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans dans un champ de spécialisation approprié.
- Avoir acquis une année d'expérience éducative (en enseignement, en animation, en formation ou en encadrement, et ce au cours des 5 dernières années)

**Traitemet annuel :**

- Selon la convention collective en vigueur

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que leur relevé de notes (non officiel), à l'attention de :

Service des ressources humaines  
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud  
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3  
Télécopieur : 418 241-5961  
Courrier électronique : [macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca](mailto:macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca)

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du Centre de services scolaire au [csscotesud.gouv.qc.ca](http://csscotesud.gouv.qc.ca). Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

**Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt,  
mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**